Working Papers Series

Centre d'Analyse Théorique et de Traitement des données économiques

CATT WP No. 3
September 2011

LA MACROECONOMIE DES PSEM : ETAT DES LIEUX ET RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE

Serge Rey

CATT-UPPA
UFR Droit, Economie et Gestion
Avenue du Doyen Poplawski - BP 1633
64016 PAU Cedex
Tél. (33) 5 59 40 80 01
Internet : **http://catt.univ-pau.fr/live/**

La Macroéconomie des PSEM: État des lieux et relations avec l'Union Européenne

Serge REY
CATT-UPPA

10 février 2011

Résumé :

Pour la période 1970-2010, on examine la situation macroéconomique et financière des PSEM, et on la compare notamment avec celle des pays de l'UE. Dans l'ensemble les performances macroéconomiques des PSEM paraissent plutôt bonnes. L'inflation est maîtrisée, la croissance économique est au rendez-vous, même si elle est en deçà de celle des grands pays émergents, les déficits publics et les dettes sont contenus. De ce point de vue, le bilan économique est positif et on ne saurait y trouver les racines des troubles politiques récents. Néanmoins, si on y regarde de plus près un indicateur économique pose problème, c'est le chômage. Ces pays ont en commun une population jeune, et souvent éduquée, qui peine à trouver un emploi. Avec des taux de chômage des jeunes autour de 20 %, voire 30% pour la Tunisie et 40% pour l'Algérie, les « bons chiffres » de l'inflation et des finances publiques ne pourront faire longtemps illusion.

Mots-clés : PSEM, macroéconomie, chômage, inflation, finances publiques.

Classification JEL : E3, E6, F1, O55, O57

Introduction

Pour des raisons géopolitiques et économiques, les Pays du Sud et de l'Est Méditerranéen (PSEM), qui constituent ce que l'on appelle aussi la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)[1], tiennent une place particulière dans l'économie mondiale. Les évènements récents n'ont laissé personne indifférent, et plus que partout ailleurs les dirigeants des grandes puissances ont multiplié les pressions, à la fois sur les dirigeants arabes et sur leurs opposants, afin de trouver des solutions adaptées à chaque cas d'espèce. Si au niveau politique, la stabilité de cette région est depuis plusieurs décennies placée au premier rang des préoccupations internationales, au niveau économique un espace de 355 millions d'habitants ne laisse personne indifférent. D'une part, plusieurs de ces pays disposent de ressources énergétiques parmi les plus importantes du globale, mais aussi de ressources humaines qui peuvent en faire un centre de production de richesse significatif. D'autre part, au fur et à mesure de son développement cet espace géographique va apparaître comme un important marché potentiel pour les exportations de l'Europe, mais aussi des autres continents. Cette région est d'ailleurs relativement contrastée au niveau économique. 85 % des habitants vivent dans des pays à revenu intermédiaire, 8 % dans des pays à haut revenu et 7 % dans des pays à faible revenu. Ainsi, il peut être pertinent de distinguer trois groupes. Le premier est composé des pays exportateurs de pétrole à hauts revenus par tête, c'est-à-dire Oman, le Qatar, le Koweït, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis. L'Algérie, l'Iran, l'Irak, la Libye, la Syrie et le Yémen constituent un deuxième groupe de pays exportateurs de pétrole à revenus intermédiaires ou faibles. Enfin, on peut distinguer un troisième sous-ensemble de pays à économie plus diversifiée comme l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, qui sont quant à eux importateurs de pétrole. Les autres pays de la région peuvent présenter certaines de ces caractéristiques mais sont plus difficilement classables dans un de ces trois groupes.

Dans le but de favoriser un processus d'intégration économique, comme ont pu le faire par ailleurs la plupart des pays industrialisés et en voie de développement, les PSEM ont participé à de multiples accords d'intégration régionale.

> « *Les effets attendus d'un tel processus sont aujourd'hui assez bien cernés. Il s'agit en premier lieu d'accroître la taille des marchés, ce qui permet aux firmes de bénéficier d'économies d'échelle et ce qui offre de meilleures perspectives pour attirer des investissements directs. En deuxième lieu, la suppression des tarifs à l'intérieur de l'accord régional doit constituer un moteur pour la création et la diversification des échanges commerciaux (commerce intra-branche). Enfin, on peut s'attendre à des relocalisations des unités de production entre pays membres. En effet, ces relocalisations seront motivées par les avantages comparatifs des pays membres, par des effets d'agglomération (clustering effects), et par la possibilité de transferts technologiques* » (Rey, 2005).

Dans cette perspective, en posant les bases d'un partenariat Euro Méditerranéen entre les 15 Etats membres de l'Union Européenne (UE par la suite) et un ensemble de 12 pays de l'Est et de

[1] Le terme MENA, pour Middle East and North Africa, est largement utilisé, y compris en langue française. Pour la Banque Mondiale cette région est constituée de 21 pays : l'Algérie, Bahreïn, Djibouti, l'Egypte, l'Iran, l'Irak, Israël, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, Malte, le Maroc, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie, les Emirats Arabes Unis, l'Autorité palestinienne et le Yémen. La plupart des économistes rajoutent le Soudan et la Mauritanie à cet ensemble.

l'Ouest Méditerranéen[2], la conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995 avait pour objet de renforcer cette coopération en s'appuyant sur trois volets : un volet politique et sécurité, un volet social, culturel et humain, et un volet économique et financier.

Il s'agissait de donner aux pays du Sud les moyens d'opérer un processus de rattrapage, c'est-à-dire de réduire l'écart entre leurs Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant et celui des pays développés. Parmi les moyens mis en œuvre, à l'horizon 2010 une zone de libre échange devait favoriser le développement du commerce entre les deux rives de la Méditerranée. A ce jour les quatre pays les plus avancés dans le processus d'intégration avec l'UE, devenue une UE à 27 pays, sont l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. De son coté, après le feu vert de la commission européenne au lancement du processus en 2004, la Turquie poursuit, à petits pas, son processus d'adhésion à l'UE.

Parallèlement, les évènements politiques et économiques se sont succédés depuis deux décennies. Deux guerres au Moyen-Orient, la guerre du golfe en 1990-1991 et la guerre en Irak en 2003, ont profondément perturbé l'environnement politique, mais aussi économique, notamment à travers leurs effets sur le marché du pétrole. A cela s'ajoutent trois crises financières : la crise asiatique de 1997/1998, la crise boursière des valeurs Internet au début des années 2000 et enfin la crise des subprimes à partir de 2007, doublée aujourd'hui d'une crise de la dette de plusieurs pays européens qui ont des relations privilégiées avec leurs voisins du Sud.

Dans un environnement aussi perturbé, comment se sont comportés les PSEM ? On tentera de répondre à cette interrogation à partir d'une analyse de la situation macroéconomique des pays du Sud. Pour cela, on se limitera à un échantillon de six PSEM ; l'Algérie, l'Egypte, Israël, le Maroc, La Tunisie et la Turquie. L'étude portera sur une période qui s'étend du début des années 1970 jusqu'à nos jours. Le choix de ces pays est principalement motivé par les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec l'Union Européenne, et ce depuis plusieurs décennies. En effet, on connaît les liens historiques entre certains de ces pays et leurs partenaires Européens. Mais ces liens ont pu être maintenus, voire renforcés par le partenariat Euro Méditerranéen. Aussi, on établira, chaque fois que cela permettra d'enrichir l'analyse, un parallèle avec l'UE[3]. Il n'est pas envisageable de tenter de réaliser une analyse exhaustive de la situation économique des PSEM. On se concentrera sur les grands équilibres, interne et externe, réel et monétaire, pour proposer une vue d'ensemble, un état des lieux des grands problèmes économiques auxquels sont confrontés les pays du Sud de la Méditerranée.

Pour cela, on s'intéressera tout d'abord à la croissance économique des PSEM (1) et à la situation du marché du travail (2). On traitera ensuite de la situation monétaire et financière, et de l'état des finances publiques (3). Les relations commerciales entre les PSEM et l'UE seront exposées (4), avant de préciser plus en détail le comportement des balances courantes (5). La section 6 conclura ce travail.

1. La croissance économique

Les PSEM ne constituent pas un ensemble homogène dans la mesure où les conditions économiques préalables à la création de richesse diffèrent tant au niveau de leurs dotations en ressources naturelles, que de leurs stratégies de développement ou encore de leur gouvernance. Il a pu être montré, notamment pour ces pays (Makdisi et al., 2000), que la croissance économique dépendait d'un ensemble de facteurs qui sont:

- Le capital humain disponible dans le pays. La présence d'une main d'œuvre qualifiée sera essentielle pour les entreprises nationales, mais aussi pour les entreprises étrangères qui désirent investir (Investissements Directs Etrangers, IDE) et s'implanter dans les PSEM. Sans ce capital humain, et donc sans un système d'éducation suffisamment

[2] Ces pays étaient l'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et l'Autorité palestinienne.

[3] Sauf précisons complémentaires, afin de pouvoir établir des comparaisons sur l'ensemble de la période, on entendra par UE, l'Union Européenne des 15 pays suivants : le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne, les Pays Bas, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Suède, le Danemark, la Finlande et l'Autriche.

performant (adapté), les transferts de technologie ne pourront bénéficier efficacement aux PSEM.

- L'abondance en ressources naturelles. Un PSEM qui dispose de ressources abondantes en matières premières pourra en tirer profit, grâce notamment à ses exportations qui pourront bénéficier au secteur productif concerné et aussi à l'Etat qui en tirera un supplément de recettes budgétaires. Mais paradoxalement, cette abondance peut être dans certains cas un frein à la croissance dès lors que le secteur producteur de matières premières absorbe l'essentiel des ressources disponibles, au détriment d'autres activités (syndrome hollandais ou *Dutch-desease*). En particulier un pays richement doté pourra être enclin à une mauvaise utilisation des revenus en finançant des investissements peu productifs et en créant des incitations à la recherche de rentes. Sans compter que ce pays sera vulnérable à des chocs exogènes affectant le prix des matières premières qu'il produit et exporte.
- Les performances macro-économiques : un taux d'inflation faible, des finances publiques saines, un endettement réduit comme la stabilité des taux de change seront des facteurs favorables à la croissance.
- L'investissement : il permet l'accumulation du capital nécessaire au développement des capacités productives. A cet effet, les IDE joueront, et encore plus pour des pays émergents, un rôle décisif dans ce processus d'accumulation.
- L'ouverture économique. On s'attend à ce qu'une libéralisation des flux commerciaux et des flux de capitaux ait des effets positifs : sur la productivité/compétitivité des entreprises nationales confrontées à la concurrence étrangère, sur les IDE, ainsi que sur les transferts de technologies.

Abu-Qarn et Abu-Bader (2007) ont étudié un échantillon de dix PSEM comprenant les six pays de notre étude. Ils concluent (p. 769) de leur travail empirique, mené sur la période 1960-1998, que « *l'essentiel de la croissance est dû à l'accumulation de capital physique et à l'amélioration de la qualité du travail*». Cela rejoint l'analyse précédente sur les déterminants de la croissance dans les PSEM. Les investissements, d'origine interne ou externe (IDE), seront à l'origine de l'augmentation du stock de capital physique, tandis le capital humain et l'ouverture économique pourront expliquer l'amélioration de la qualité du travail.

On donne dans le tableau 1 les taux de croissance du PIB depuis 1970 par sous période de cinq années

Tableau 1: Taux de croissance annuel moyen des PSEM (en %)

	1970-1975	1975-1980	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2009
Algérie	4,46	6,46	4,12	-0,35	0,19	2,54	4,07	2.40
Egypte	3,75	9,04	5,79	2,45	2,31	4,95	3,07	4.67
Israël	6,35	3,17	2,46	3,54	5,02	4,01	1,91	0.70
Maroc	3,92	5,35	2,70	3,56	0,77	3,21	4,07	5.20
Tunisie	6,97	5,25	3,47	2,75	3,21	4,66	3,70	2.95
Turquie	6,19	2,32	3,96	4,93	2,67	3,28	3,59	-4.74
UE	2,24	2,48	1,28	2,20	1,35	2,20	1,16	-4.30
Inde	3,84	4,52	7,39	4,87	8,42	3,82	5,94	5.70
Chine	2,50	2,65	4,17	5,11	4,45	4,90	9,06	8.70

Source : Maddison (PIB en dollars constants) et CHELEM, calculs de l'auteur

(moyenne sur la sous période), et pour l'année 2009 qui est l'année de la plus forte récession dans les pays développés depuis la seconde guerre mondiale. Sur l'ensemble de la période, les PSEM ont des taux de croissance supérieurs à ce qu'a connu l'UE, voire même la Chine ou l'Inde. Mais c'est sur la décennie 2000 que les mouvements s'inversent. Les PSEM ne peuvent plus suivre le rythme de croissance des deux grands pays émergents qui sont du double pour l'Inde et du triple pour la Chine. L'année 2009 fournit aussi des enseignements intéressants. Deux des PSEM sont particulièrement affectés par la crise, la Turquie et Israël. La première connaît une récession comparable à celle de l'UE, tandis que le second doit faire face à une croissance atone. Ces résultats ne sont pas surprenants. Ils sont le reflet d'économies de plus en plus comparables à celles des pays développés.

L'examen des dynamiques des PIB par habitant permet de compléter ces observations et de renseigner sur un éventuel rattrapage des pays développés, ici l'UE, par les pays du Sud. Le graphique 1 montre que le produit par habitant d'Israël a suivi une évolution similaire de celle du PIB par tête de l'UE. Toutefois l'écart en niveau s'est dans l'ensemble maintenu, ce qui n'est pas le cas pour les

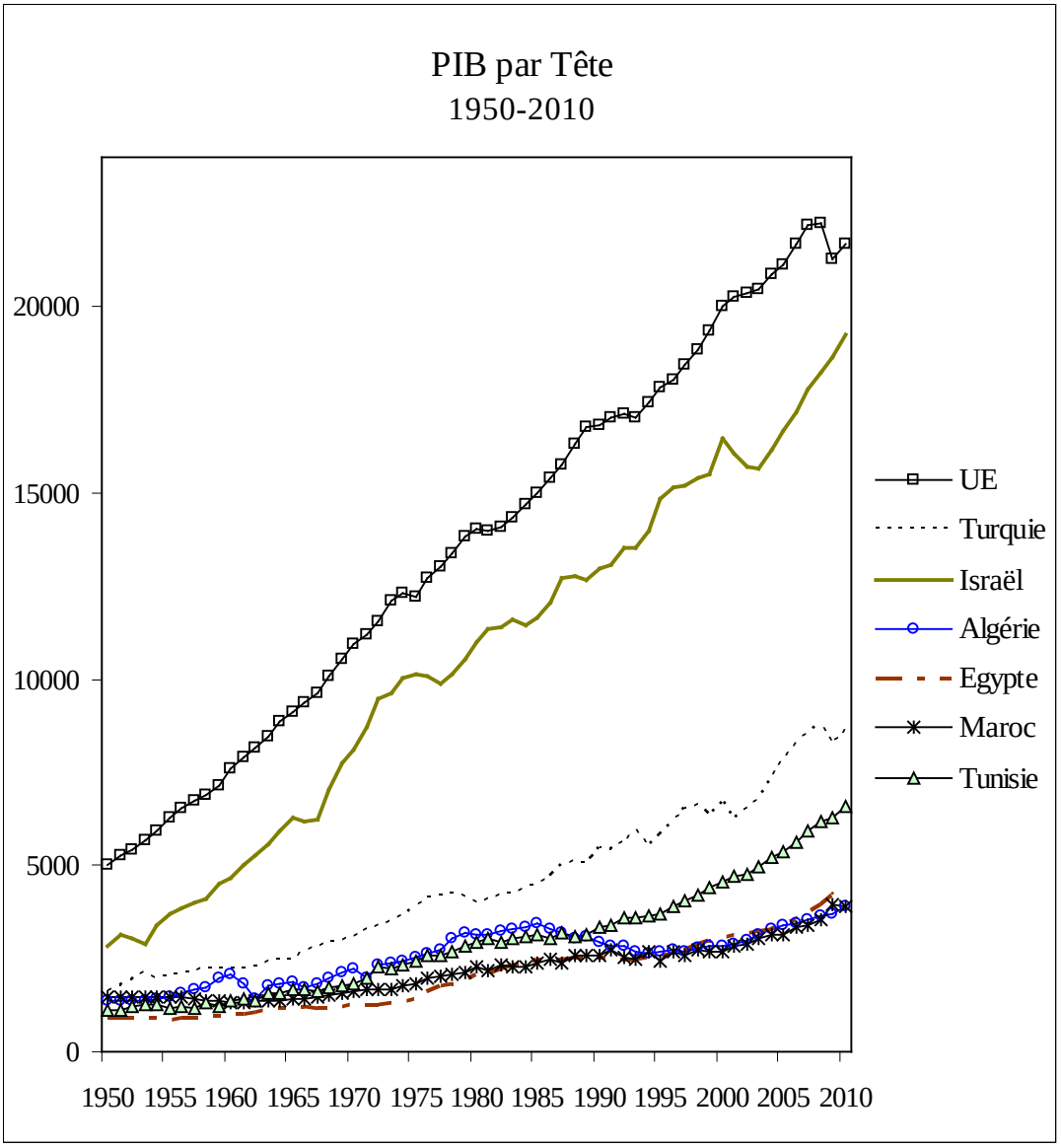

Graphique 1: Evolutions des PIB par tête
Source : Maddison, PIB en $ 1990-PPA Geary–Khamis

autres PSEM. On voit clairement que l'écart dans les niveaux de PIB par tête s'est accru durant les cinquante dernières années, même si en fin de période des pays comme la Turquie, ou la Tunisie, ont connu un processus de croissance accélérée. Ces observations confirment que malgré les liens étroits entre les PSEM et l'UE, malgré les richesses en ressources naturelles dont bénéficie un pays comme l'Algérie, il n' y a pas eu convergence économique, c'est-à-dire de rattrapage des pays riches[4].

Or, ces évolutions sont à mettre en parallèle avec les dynamiques démographiques des PSEM. Si en longue période une forte croissance de la population peut être positive pour la croissance du PIB, à court et moyen terme la capacité d'absorption de nouveaux entrants sur le marché du travail pourra être limitée par une création de richesse insuffisante et/ou une inadéquation entre les emplois offerts et demandés.

2. Population active et emploi dans les PSEM

La création d'emplois dépend *in fine* de la croissance économique. On a vu que celle-ci avait été soutenue mais pas suffisante si on se réfère au niveau de la richesse par habitant. Mais cette croissance a-t-elle été suffisante pour absorber l'accroissement de la population active ? Une des caractéristiques largement commentée des PSEM est en effet la jeunesse de leurs populations. Si on s'intéresse à la structure par âge pour l'année 2009 (tableau 2), on remarque que les jeunes de moins de 15 ans représentent entre le quart et le tiers de la population totale. Par comparaison, on rappellera que pour l'Allemagne et la France les chiffres sont respectivement de 13.5% et 18.4%. La première caractéristique c'est donc la jeunesse de la population des PSEM. La part des 15-24 ans qui représentent près du tiers de la population active confirme cette première observation. Toutefois,

Tableau 2 : Structure par âge de la population (en % de la population totale)

	2009		Projection 2050		2005
	0-14	15-59	0-14	15-59	Part des 15-24 ans dans la population active (%)
Algérie	27.3	65.9	18.2	57.5	34
Egypte	32.3	60.4	20.6	60.2	21
Israël	27.7	58.0	18.7	57.1	-
Maroc	28.4	63.7	18.6	58.4	32
Tunisie	23.2	67.2	16.6	55.2	31
Turquie	26.8	64.4	17.6	58.0	28

Source: Nations Unies - World Population Prospects: The 2008 revision, 2009.
Assaad et Roudi-Fahimi (2007).

à l'horizon 2050 le vieillissement progressif de ces populations, tel qu'on l'observe déjà dans les pays développés, devrait inverser la tendance de long terme. Sur un horizon plus court, la proportion des personnes en âge de travailler devrait continuer de croître, compte tenu de la dynamique observée (cf. graphique 2). On voit en effet, qu'à l'exception d'Israël qui connaît une démographie comparable à celle de l'UE, tous les autres pays présentent une forte progression de la population en âge de travailler.

[4] Non seulement les PSEM n'ont pas convergé vers l'UE, mais au sein de ces mêmes PSEM les divergences se sont accentuées. Rey (2005) et Serranito (2010) confirment l'absence de convergence globale pour l'ensemble des PSEM, mais révèlent la présence de clubs de convergence.

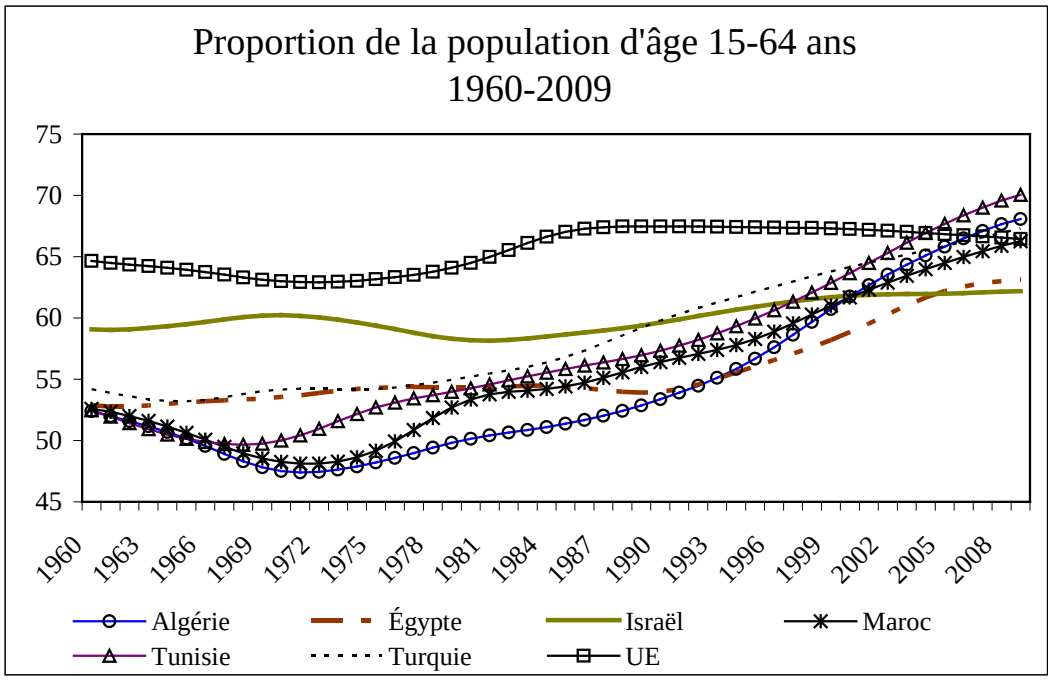

Graphique 2: Evolution de la population active
Source : Banque mondiale

L'examen du taux de chômage global révèle dés evolutions qui semblent plutôt favorables, puisque ces taux ont régulièrement baissé depuis 20 ans (graphique 3). Exception faite de la Tunisie, les PSEM ont des taux de chômage autour de 10%, voire inférieurs en fin de période. Ces

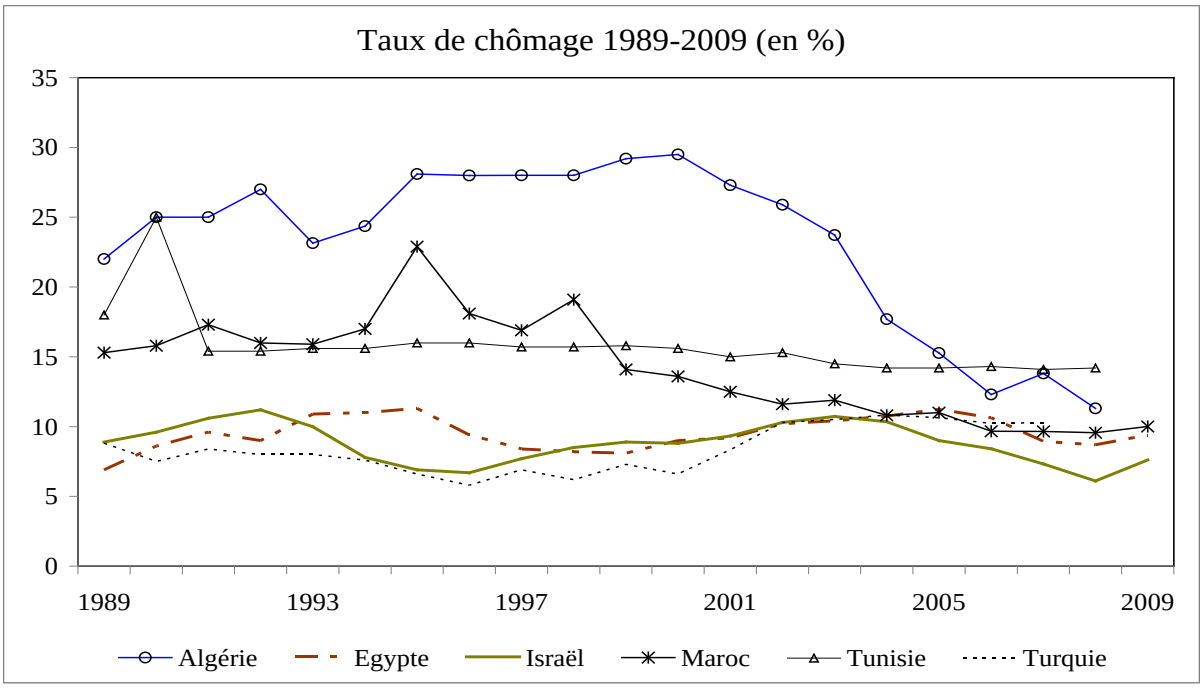

Graphique 3: Evolutions des taux de chômage
Source : Banque mondiale

performances peuvent rivaliser avec nombre de pays développés. Néanmoins, ces chiffres doivent être considérés avec précaution. D'une part, il existe dans la plupart de ces pays une économie informelle importante qui peut absorber une part non négligeable de la main d'œuvre. D'autre part, comme le rappelle de manière fort judicieuse la Banque mondiale, tous ces pays n'ont pas la même définition de la population active. Il faut donc rester prudents sur les comparaisons de taux de chômage globaux. D'autant que quand on observe le contenu de ces taux, la situation est moins idyllique qu'il y paraît. Le tableau 3 donne les taux de chômage par sexe et pour les jeunes de 15 à 24 ans.

Tableau 3 : Taux de chômage

	Ensemble de la population active						Jeunes 15-24 ans			
	Total		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	2005	2009	2005	2009	2005	2009	2005	2009	2005	2009
Algérie	15.3	11.3*	14.9	11.0*	17.5	10.1	43.0	-	46.3	-
Egypte	11.2	9.4	7.1	5.2	25.1	11.9	23.3	17.2**	62.2	47.9**
Israël	9.0	7.6	8.5	6.8	9.5	7.6	17.0	15.7	18.6	13.9
Maroc	11.0	10.0	10.8	9.8	11.5	10.5	16.2	22.8	14.4	19.4
Tunisie	14.2	14.2*	13.1	-	17.3	-	31.4	-	29.0	-
Turquie	10.6	14.0	10.4	13.9	11.2	14.3	19.5	25.4	20.6	25.0

*pour année 2008 ; ** pour année 2007
Source : Banque mondiale
NB : Le chômage des jeunes fait référence à la part de la population active âgée de 15 à 24 ans sans emploi mais disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.

On remarque en premier lieu que le chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes en Algérie, en Egypte et en Tunisie. Pour les trois autres pays, on n'observe pas d'écarts significatifs. Toutefois ces chiffres peuvent être trompeurs dans la mesure où de nombreuses femmes ne sont pas à la recherche d'un emploi. Mais c'est surtout la situation des jeunes de 15-24 ans qui est la plus préoccupante. Tous les pays ont des taux de chômage des jeunes de deux à trois fois plus élevés que le reste de la population. Les chiffres sont particulièrement médiocres, et par certains cotés alarmants, pour l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie et la Turquie. Ils sont un peu « moins mauvais » pour Israël et le Maroc.
Compte tenu des évolutions démographiques prévisibles pour les décennies à venir, et de l'état actuel du marché du travail, le défi auquel vont être confrontés certains PSEM sera de créer suffisamment d'emplois pour la population jeune.

3. Taux d'inflation et finances publiques

Le taux d'inflation constitue un révélateur de la santé financière d'un pays, au même titre que les finances publiques. D'ailleurs, les déficits publics pourront être source d'inflation s'ils sont financés par de la création monétaire, ou d'endettement supplémentaire s'ils sont financés par émissions de titres d'état.

L'inflation dans les PSEM

L'évolution des taux d'inflation constitue un indicateur de base pour juger de la politique monétaire d'un pays. On sait d'autre part qu'une forte inflation aura des effets négatifs sur la compétitivité du pays, générera des tensions sur les taux de change et au bout du compte pénalisera la croissance économique. Or, par le passé, les PSEM ont pu subir de fortes perturbations monétaires, conséquences de chocs économiques, mais aussi politiques. Ceci est visible sur le graphique 4, et

particulièrement spectaculaire pour la Turquie et Israël. La Turquie a connu des taux d'inflation très élevés jusqu'aux début des années 2000. Sur la période 1993-2002 le taux d'inflation annuel moyen a été de 70,4%, alors qu'en 2010 ce taux était tombé à 6.4%, le plus bas niveau depuis 41 ans. De même Israël a dû faire face à une crise financière sans précédent avec des taux d'inflation qui ont régulièrement dépassé les 100% dans les années 1970 pour atteindre 500% durant la première moitié de l'année 1985. Beenstock et Ben-Gad (1989) concluent que c'est la croissance excessive de la masse monétaire qui constitue la source principale de l'inflation israélienne. Mais ils montrent aussi que cet excès de création de monnaie est lié aux politiques budgétaires suivies par le gouvernement israélien, qui ont amené le pays à un niveau de déficit public de 15% du PIB en 1985. On constate de même que l'Egypte ou l'Algérie ont connu des taux d'inflation relativement élevés dans les années 1980 et au début des années 1990.

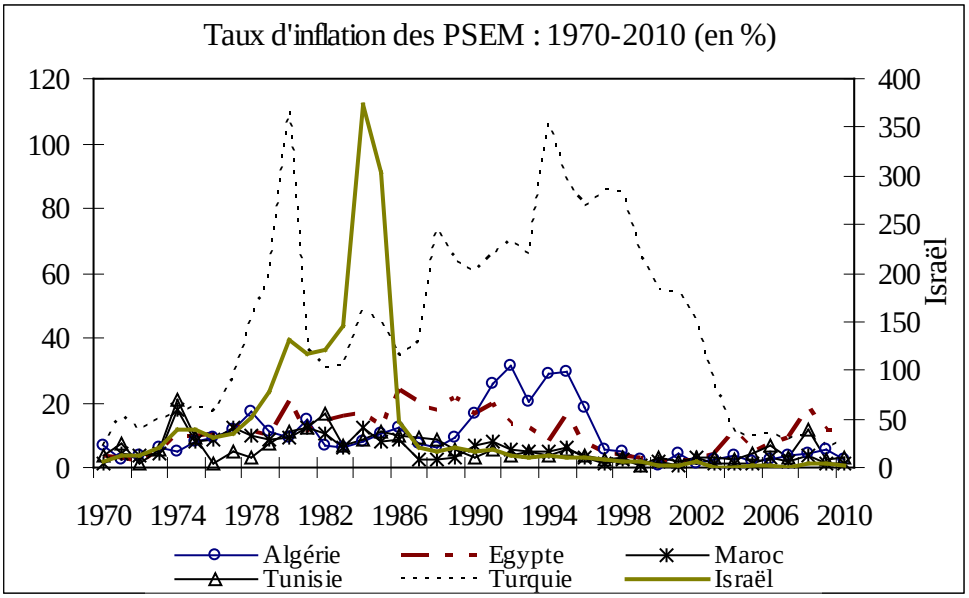

Graphique 4: Taux d'inflation des PSEM
Source : Statistiques du FMI et calculs de l'auteur

Si au bout du compte c'est la création excessive de monnaie qui alimente l'inflation d'autres facteurs peuvent intervenir en aval comme des hausses de salaires mal maîtrisées, des dévaluations des monnaies…On remarque d'ailleurs que tous ces pays ont fait de gros efforts pour réduire significativement leurs taux d'inflation sur la fin de période. A l'exception de l'Égypte qui a connu un taux d'inflation de 11,3% en 2010 et la Turquie un taux de 8.6%, tous les autres pays ont des taux compris entre 1% et 3%, ce qui est comparable à ce qu'on a pu observer au sein de l'UE. Néanmoins ces « bons » résultats n'ont pu être obtenus qu'au prix de politiques économiques rigoureuses (hausse des taux d'intérêt, réduction des déficits publics…), accompagnées le plus souvent d'un ancrage de leurs monnaies, soit à des devises fortes (dollar américain, euro), soit à un panier de devises (Rey, 2006).

L'équilibre budgétaire

Un état « d'équilibre » au niveau interne suppose une inflation maîtrisée, mais aussi de faibles déficits publics. Ceci doit s'accompagner d'un solde extérieur, mesuré par la balance courante, compatible avec la stabilisation de la dette extérieure.
Le graphique 5 présente les soldes budgétaires depuis 2005. L'Egypte a un déficit chronique compris entre 5 et 10 % de son PIB. Tous les autres pays ont vu leur situation se dégrader. Le cas le plus spectaculaire est celui de l'Algérie qui est passé d'un excédent supérieur à 14% du PIB à un déficit de près de 10%. En 2009, l'Algérie a subi en partie le contrecoup de la récession dans les grands pays

développés, ce qui a entraîné une baisse de ses exportations d'hydrocarbures et donc de ses recettes fiscales. A ceci, il faut ajouter la hausse des salaires des agents de l'Etat et des recrutements dans la fonction publique, et surtout un nouveau programme quinquennal d'investissements publics (2010-2014) très ambitieux de plus de 280 milliards de dollars.
D'un autre coté, la Tunisie et le Maroc ont mené des politiques de dépenses publiques relativement rigoureuses qui ont conduit ces deux pays à dégager pour certaines années récentes des excédents budgétaires. Les situations de la Turquie et d'Israël ont été plutôt bonnes, et la dégradation de leurs comptes coïncide avec la récession de 2009. C'est assez comparable à ce qu'à connu l'UE.

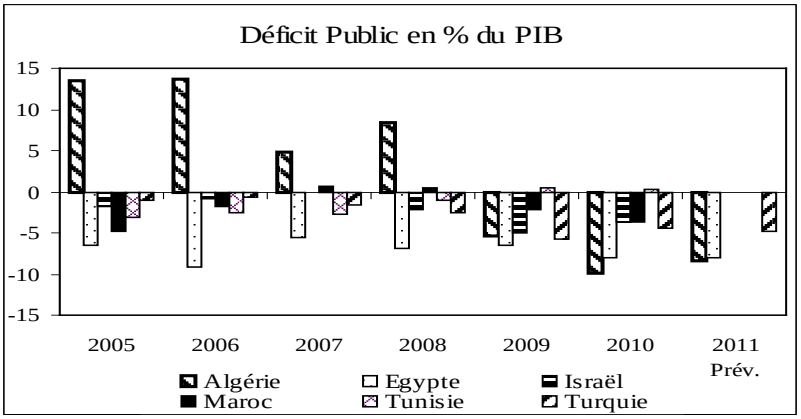

Graphique 5 : Evolutions des soldes budgétaires depuis 2005
Source : FMI, Banque mondiale

L'endettement des PSEM

Les déficits publics étant financés pour l'essentiel par emprunts obligatoires, le cumul des déficits aura pour conséquence d'accroître l'endettement des PSEM. A cet endettement public pourra venir s'ajouter un endettement du secteur privé. Aussi on présente, pour la période récente (graphique 6), les positions concernant la dette publique des PSEM et leur dette externe qui peut avoir une origine publiques (titres d'état détenus par des non résidents) et une origine privée. On rappelle en

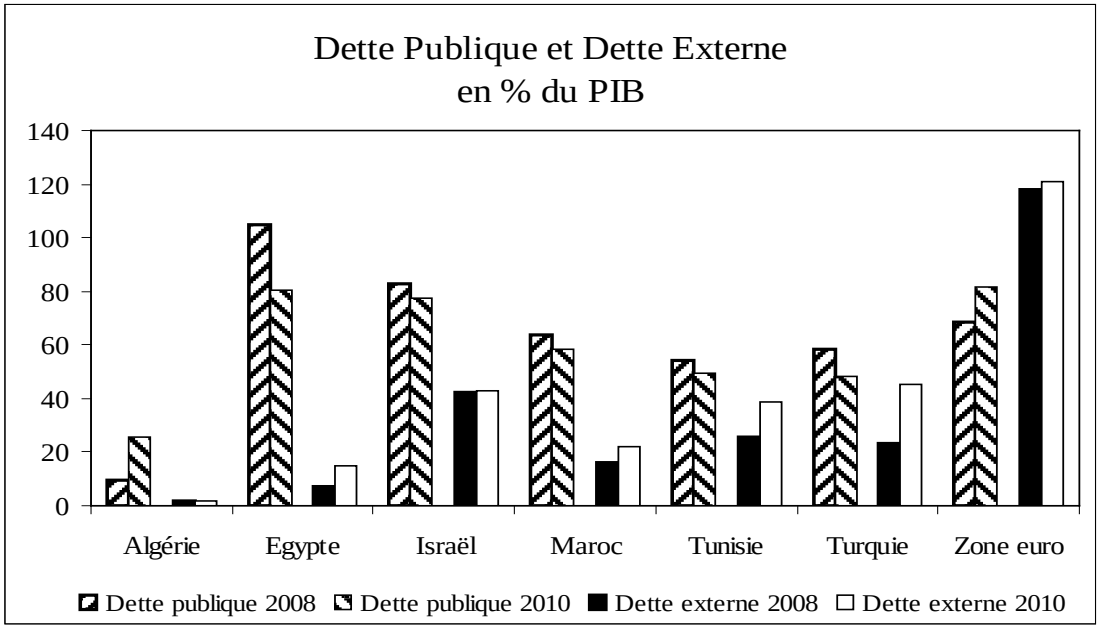

Graphique 6 : Dette publique et dette externe
Source : Banque mondiale, FMI et Banque centrale européenne

complément les performances de la zone euro. Si on observe les dettes publiques, on peut noter que celles-ci sont relativement contenues pour trois pays, le Maroc, la Tunisie et la Turquie, puisqu'elles représentent en 2010 moins de 60% du PIB, « barre limite » adoptée par les européens dans le cadre du pacte de stabilité[5]. De ce point de vue, ces pays font beaucoup mieux que la zone euro qui a dépassé le seuil des 80% en 2010. A l'inverse Israël et l'Egypte ont des niveaux de dettes plus élevés que les autres PSEM. Néanmoins pour tous ces pays il faut noter un point positif qui est la réduction du ratio de la dette entre 2008 et 2010, contrairement à ce qu'on peut observer en Europe et plus généralement dans les grands pays industrialisés. Enfin, l'Algérie à une dette publique qui dépasse à peine les 20% du PIB en 2010. Ce niveau faible, mais qui s'est accru depuis 2008, reflète l'apparition récente du déficit public.

Si on regarde maintenant la dette externe, c'est-à-dire les engagements donnant lieu à remboursement du principal et paiements d'intérêts à des non-résidents par des agents résidents, celle-ci est dans l'ensemble plus faible (en termes de PIB) que la dette publique. C'est aussi très différent de ce que l'on observe pour la zone euro. Cela signifie que d'une part l'essentiel de la dette publique est financé par une épargne nationale, et que d'autre part la dette externe du secteur privé est relativement limitée, notamment si on la compare avec celle des économies développées.

4. Le partenariat commercial PSEM-UE

Les relations commerciales entre les PSEM et l'Europe sont un bon indicateur du processus d'intégration entre les deux zones. Ainsi, le graphique 7 donne les parts respectives de l'UE et des Etats-Unis dans les exportations totales des six PSEM, pour les quatre décennies passées. Le premier constat à faire, c'est que l'UE reste la principale destination des exportations des PSEM, même si à la fin de la décennie 2000, Israël semble s'être davantage tourné vers les EU. Le second constat, c'est que pour au moins quatre des six pays, ces parts sont relativement stables sur 40 années. Enfin, on peut remarquer une baisse des exportations vers l'UE durant l'année 2009. Ce mouvement résulte de la chute de la demande de biens des pays européens qui ont connu une forte récession en 2009, et ne reflète pas une baisse tendancielle sur la décennie. On peut le vérifier lorsqu'on observe la part moyenne sur la période 2001-2009. En complément, on peut préciser que durant les années 2000 la part des exportations de marchandises vers l'Afrique sub-saharienne a régulièrement crû, y compris en 2009, pour atteindre 0.95% pour l'Algérie, 1.94% pour Israël, 2.05% pour la Tunisie, 2.7% pour la Turquie, 4.5% pour le Maroc, et 4.9% pour l'Egypte (source : CHELEM).

[5] Ce chiffre de 60% doit être considéré avec prudence car il ne correspond pas à ce qu'on appelle une dette optimale, telle qu'on peut la définir quand on suppose par exemple que le secteur privé cherche à maximiser sa richesse. Il est donc tout à fait envisageable que certains PSEM supportent un ratio de la dette supérieur à 60%, alors que d'autres au contraire pourraient se trouver en difficulté à un tel niveau.

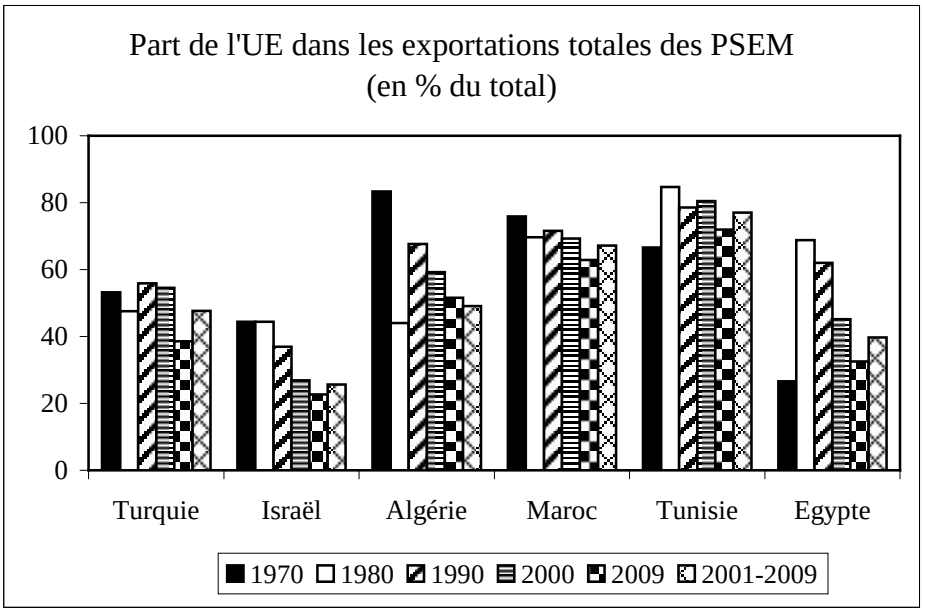

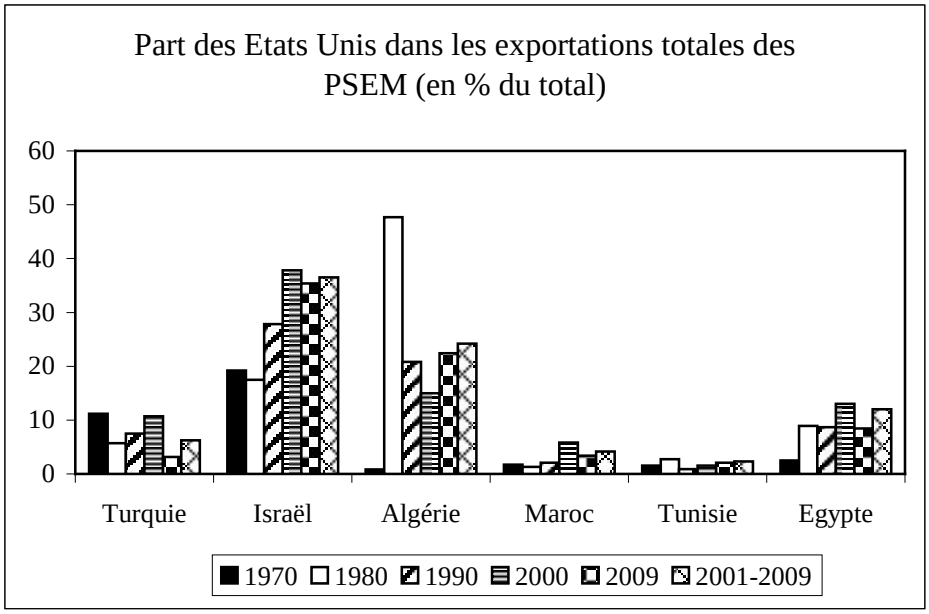

Graphique 7: Destinations des exportations de biens des PSEM
Source: CHELEM - CEPII, calculs de l'auteur

Dans le graphique 8, on présente les parts des importations de marchandises en provenance de l'UE et des Etats-Unis, dans les importations totales des PSEM. L'UE reste le partenaire privilégié avant les Etats-Unis, et la situation a peu évolué durant ces dernières décennies. Cela tient essentiellement à la nature des produits importés. Le processus de mondialisation qui a conduit plusieurs de ces pays à renforcer leurs liens avec les grands pays émergents, et notamment la Chine, ne paraît pas à ce jour s'être traduit par des détournements de flux significatifs.

Au total, il apparaît que les pays de l'UE constituent à la fois une destination privilégiée pour les exportations de marchandises des PSEM, mais aussi la principale source d'approvisionnement de ces mêmes PSEM.

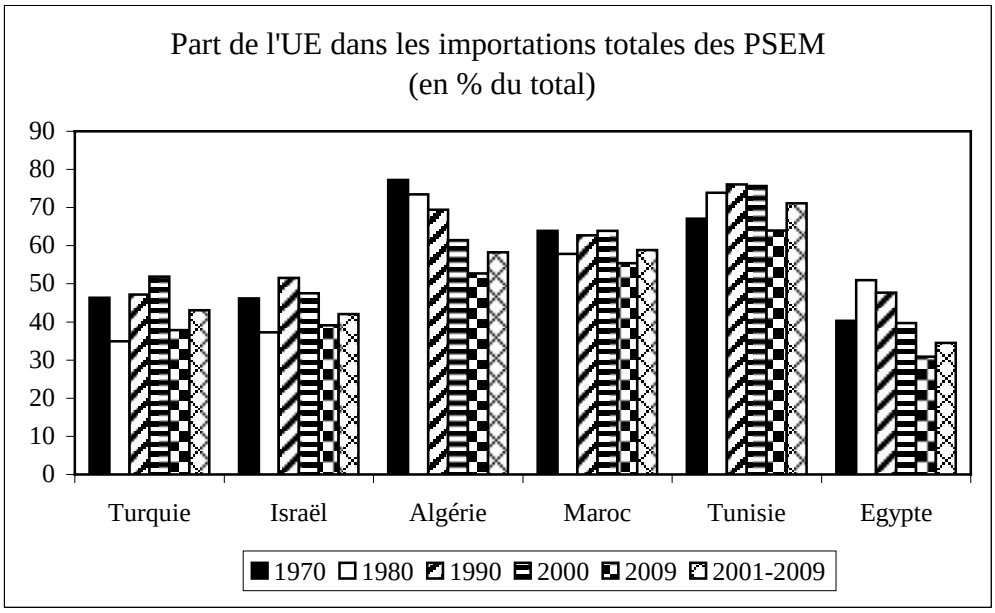

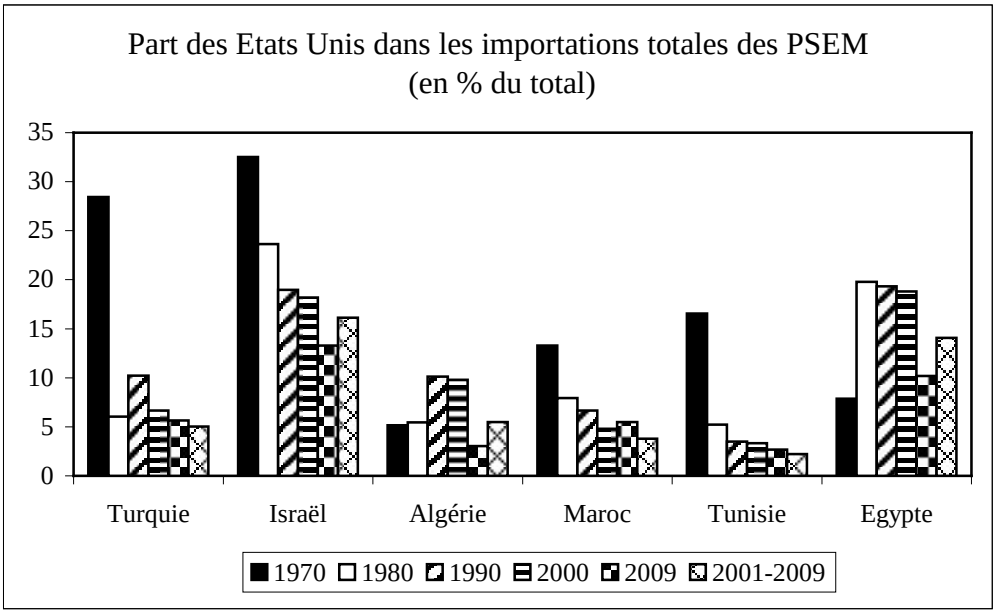

Graphique 8: Origine des importations de biens des PSEM
Source: CHELEM - CEPII, calculs de l'auteur

5. Comptes courants et flux de revenus en provenance de l'extérieur

On précisera les relations des PSEM avec l'ensemble de leurs partenaires/le reste du monde. D'une part, on reviendra sur les balances courantes[6] qui renseignent sur les capacités ou besoins de financement des économies. D'autre part, on traitera du contenu de ces balances, c'est-à-dire de la nature des exportations des PSEM et des revenus provenant du tourisme (balance des services) et des transferts des travailleurs migrants.

[6] On entend par balance courante la somme de quatre composantes : la balance (exportations - importations) de marchandises + la balance des services + les transferts nets (publics et privés) + les intérêts sur la position extérieure nette (créances – dettes), vis-à-vis des non-résidents.

Les balances courantes

L'équilibre macroéconomique global décrit une égalité entre la balance courante et l'excès d'épargne ou d'investissement de l'économie. Un pays qui connaît une épargne relativement faible par rapport à ces besoins de financement aura un déficit de ses comptes courants, et ce sera l'inverse pour un pays qui dispose d'une épargne en excédent. Or cette situation ne sera pas sans conséquences sur son endettement puis que la dette externe augmentera avec les déficits de la balance courante, c'est-à-dire avec les besoins de financement de l'économie. Le graphique 9 montre que tous les PSEM connaissaient une balance courante déficitaire dans les années 1970. Mais on observe que pour beaucoup de ces pays les déficits se sont progressivement réduits et qu'au moment de la dernière crise financière, l'Algérie, l'Egypte, Israël et le Maroc avaient un excédent alors que les balances de la Tunisie et de la Turquie étaient déficitaires durant les années 2000.

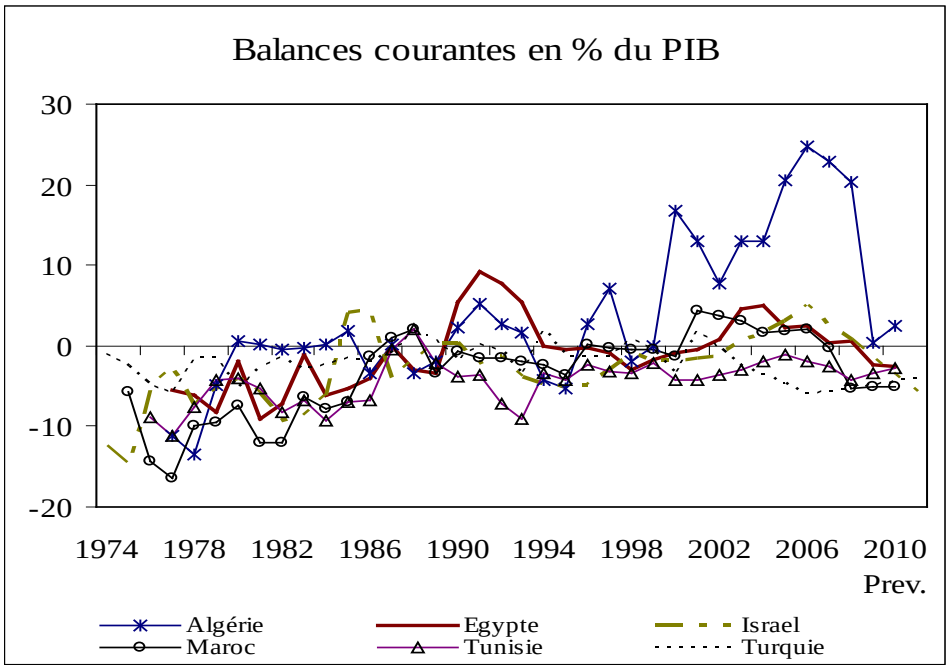

Graphique 9 : Evolutions des soldes courants
Source: FMI, World Economic Outlook Database, April 2010

La dégradation récente s'explique surtout par la chute des exportations des PSEM vers les pays développés, dont la demande a été fortement impactée par la récession économique. L'UE et les Etats-Unis, qui constituent les principaux débouchés des PSEM (cf. graphiques 7 et 8), ont connu une très forte récession en 2009, avec respectivement des taux de croissance de -4.30% et -2.7%.

La nature des exportations de marchandises

Les évolutions des exportations par produits, où ici par grands secteurs, révèlent les changements opérés dans les processus de production, c'est-à-dire dans les spécialisations. Ainsi, comme le montre le graphique 10, ces pays exportent aujourd'hui essentiellement des produits manufacturés, à l'exception de l'Algérie dont 98% des exportations sont constituées de pétrole et de gaz, et de l'Egypte pour qui les minerais « pèsent » autant que les produits manufacturés. Mais si l'on revient quatre décennies en arrière, on remarquera que pour la plupart de ces pays les exportations de produits agroalimentaires tenaient une place de premier ordre. Pour cinq pays, la baisse de la part des exportations de produits issus de l'agriculture coïncide avec l'augmentation de la part des produits manufacturés.

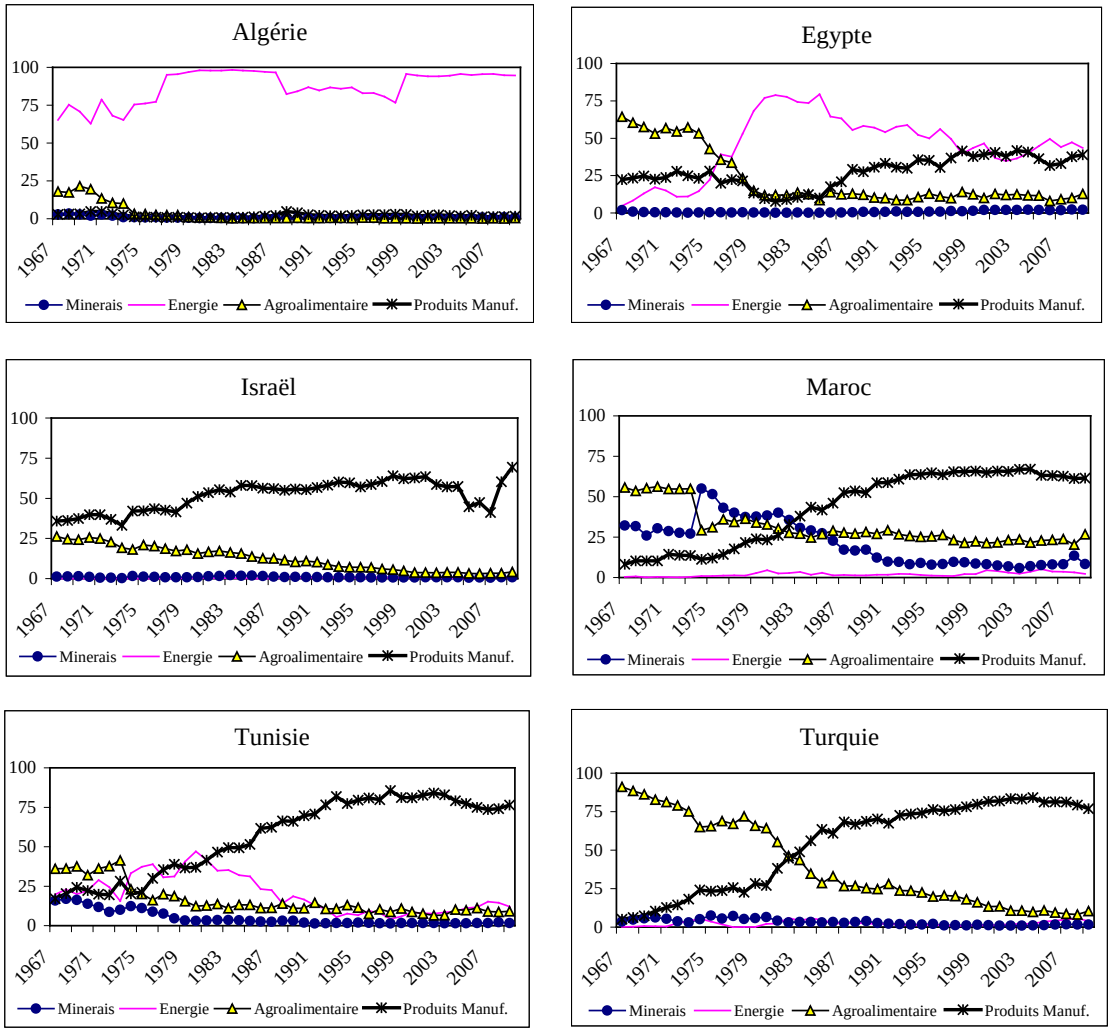

Graphique 10: Exportations des PSEM par catégories de produits (en %) 1967-2009

Source : CHELEM et calculs de l'auteur

Les flux monétaires entrants

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les balances courantes des PSEM se soient dégradées. Mais la balance courante est aussi sensible à la balance des services, et en particulier du tourisme, et aux transferts de revenus des travailleurs migrants. Le tableau 4 fournit, pour la période récente, des statistiques sur ces revenus et sur les IDE entrants dans les PSEM.

En premier lieu, on peut noter l'importance des revenus des migrants pour la plupart des économies des PSEM. En 2007, cela représentait 9% du PIB marocain, 5.9% du PIB égyptien et 4.9% du PIB tunisien. Pour d'autres PSEM, ces transferts ont un poids considérable allant de 14% pour l'Autorité palestinienne à 24 % pour le Liban. On remarque qu'entre 2007 et 2009 ces revenus ont diminué de 2% du PIB pour l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, et que par ailleurs un pays comme la Jordanie a perdu l'équivalent de 5% du PIB. D'autres, comme le Liban ou la Syrie, ont au contraire maintenu ces revenus. Ces différences s'expliquent par l'origine des fonds. Les travailleurs immigrés qui se trouvaient en Europe ou dans d'autres pays développés ont subi les effets de la récession économique alors que ceux qui se trouvaient dans des pays du golfe persique, ou dans des pays d'Asie, ont été relativement préservés dans la mesure où ces zones n'ont pas connu de récession. Par exemple, les évènements récents ont montré qu'une partie substantielle de travailleurs migrants tunisiens se trouvaient en Libye. De même, si la hausse récente des prix des hydrocarbures peut avoir des effets

Tableau 4: Flux de revenus et IDE en faveur des PSEM (en % du PIB)

	Revenus des travailleurs migrants			Revenus du tourisme			Flux nets d'investissements directs entrants		
Pays récipiendaires	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Algérie	2.2	1.3	1.4	-	0.2*	0.2*	1.2	1.5	2.0
Egypte	5.9	5.5	4.0	6.3	6.1	5.4	8.9	5.8	3.6
Israël	0.6	0.7	-	1.3	1.6	1.4	5.3	5.4	2.0
Maroc	9.0	8.0	6.6	9.5	8.1	7.3	3.7	2.8	2.2
Tunisie	4.9	4.9	5.3	7.4	7.3	6.1	4.3	6.5	4.0
Turquie	-	0.2	-	2.8	-	3.4	3.4	2.5	1.4
Autres PSEM									
Autorité Palest.	15.0	14.7	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	21.7	17.0	15.6	14.0	14.4	10.7	14.7	12.4	9.5
Liban	23.7	24.0	22.4	-	-	-	13.4	14.4	13.9
Syrie	2.2	1.5	2.4	-	-	-	3.1	2.7	2.7
Yémen	5.9	5.3	5.2	-	-	-	4.2	5.8	0.5
Total PSEM	4.2	4.0	3.8	4.2	4.2	3.9	3.3	3.4	2.3

Source: World Bank, Migration and Remittances Factbook, 2011, 2nd Edition; U.N. Tourism Organization, UNCTAD. R. Chami, D. Hakura, et P. Montiel, 2010.
NB : Les IDE correspondent à une prise de participation d'au moins 10 % des droits de vote (*voting stock*) d'une société. Flux nets = investissements nouveaux moins désinvestissements.
*Estimations des recettes pour les années 2008 et 2009 : 300 et 330 millions de dollars selon l'Office national du tourisme

néfastes sur les économies européennes, et donc sur l'emploi des travailleurs migrants, cette même hausse pourra profiter aux travailleurs migrants qui se trouvent dans les pays du golfe.

Les revenus du tourisme jouent un rôle non négligeable. Ainsi, à l'exception de l'Algérie, ces revenus dépassent les transferts des travailleurs migrants. C'est pour l'Egypte, la Tunisie et le Maroc que ces revenus constituent la part la plus importante en termes de PIB. Les faibles performances de l'Algérie s'expliquent à la fois par des craintes des touristes potentiels qui jugent la situation politique insuffisamment normalisée et par des infrastructures touristiques/hôtelières très en deçà de ce qu'on peut trouver dans les pays voisins. Notons néanmoins que les autorités algériennes se sont donnés comme objectif de doubler les revenus du tourisme d'ici 2015.

En pourcentage du PIB, les poids respectifs des transferts des migrants et du tourisme dépassent celui des entrées de capitaux liées aux Investissements Directs Etrangers. C'est d'ailleurs un résultat qui vaut pour l'ensemble des PSEM. Ce constat général pose le problème de la vulnérabilité des pays du Sud. Généralement le thème de la vulnérabilité est abordé sous l'angle de la dépendance aux matières premières (cf. Rey, 2010). Les pays producteurs, comme l'Algérie, sont vulnérables aux chocs de prix du pétrole ou du gaz dès lors que ces produits constituent la quasi-totalité de leurs exportations et que de plus ils sont la source de recettes budgétaires significatives. Des prix plus élevés des matières premières profiteront aux pays producteurs/exportateurs, au moins à court et moyen terme. A l'inverse, la vulnérabilité aux chocs de prix sera de nature différente pour les pays importateurs nets de matières premières qui seront affectés négativement (hausse des coûts de production, risque d'inflation, ralentissement de la croissance économique,…) par une hausse des prix.

Mais la dépendance aux transferts de revenus des travailleurs migrants et aux revenus du tourisme peut aussi être source de vulnérabilité. La vulnérabilité des PSEM est alors synonyme de dépendance vis-à-vis des pays développés/riches qui accueillent les travailleurs immigrés et dont les populations constituent les touristes potentiels. Une récession économique dans les pays partenaires, comme cela s'est produit en 2009, aura un impact négatif sur les transferts de revenus en faveur des PSEM et donc sur la consommation interne de ces pays. Ainsi, si on prend le cas de la Tunisie, sa dépendance vis-à-vis de l'UE est très forte. En 2008, la Tunisie exportait 76% des marchandises vers

l'UE, tandis que l'UE était à l'origine de 90% des transferts des migrants, de 83 % des revenus du tourisme et de 73% des IDE entrants (source FMI).

On comprend alors qu'un choc politique dans cet espace géographique, comme viennent de le connaître plusieurs pays du monde arabe, aura des effets encore plus sensibles dans la mesure où les conséquences seront multiples : les travailleurs migrants dans des pays voisins du Sud de la Méditerranée devront retourner dans leur pays d'origine ; l'instabilité politique fera chuter le tourisme ; les entreprises réduiront leurs investissements tant que des incertitudes pèseront sur la gouvernance du pays.

6. Conclusion

Lorsqu'on examine la situation macroéconomique et financière des PSEM, et en particulier lorsqu'on la compare avec celle des pays de l'UE, on est amené à louer les efforts consentis par ces pays pour présenter un bilan considéré dans l'ensemble comme positif. L'inflation est maîtrisée, la croissance économique est au rendez-vous, même si elle est en deçà de celle des grands pays émergents, les déficits publics et les dettes sont contenus. De ce point de vue, le bilan économique est positif et on ne saurait y trouver les racines des troubles politiques récents. Néanmoins, si on y regarde de plus près un indicateur économique pose problème, c'est le chômage. Ces pays ont en commun une population jeune, et souvent éduquée, qui peine à trouver un emploi. Avec des taux de chômage des jeunes autour de 20 %, voire 30% pour la Tunisie et 40% pour l'Algérie, les « bons chiffres » de l'inflation et des finances publiques ne pourront faire longtemps illusion.

Le cas de la Tunisie est emblématique. Ce pays a souvent été cité en exemple, pour sa politique économique, sa politique démographique et pour son système éducatif qui a absorbé plus de 20 % du budget de l'état en 2005-2006 (7% du PIB). Ceci a permis de faire passer le nombre d'étudiants de 102 000 en 1995 à plus de 400 000 en 2010. Or dans le même temps, l'économie n'a pas suivi dans le sens où la création d'emplois qualifiés est resté très insuffisante. D'ailleurs, contrairement à ce qui est largement diffusé dans la presse, le FMI était conscient de ce problème. A l'issue de sa visite en Tunisie le directeur du Fonds, Mr D. Strauss-Kahn, déclarait le 18 novembre 2008[7]:

> *« Les politiques économiques mises en oeuvre par les autorités et leur approche pragmatique des réformes structurelles ont produit des gains sensibles et la crise financière mondiale n'a pas eu d'impact financier direct sur la Tunisie. Dans l'immédiat, le défi principal est de limiter l'impact d'un ralentissement prévu de l'économie mondiale. A moyen terme, la création d'emplois et la croissance du revenu seront déterminantes pour le relèvement du niveau de vie ».*

Puis quelques mois plus tard, on pouvait à nouveau lire dans un rapport du FMI consacré à la Tunisie :

> *« À moyen terme, le principal objectif de la Tunisie demeure la réduction d'un taux de chômage qui demeure relativement élevé, en particulier parmi les jeunes diplômés universitaires »*[8].

C'est donc de ce pays, souvent montré en exemple, qu'est partie la révolte arabe. Le 17 décembre 2010, un vendeur ambulant de fruits et légumes à Sidi Bouzid, ville située dans le Centre-Ouest de la Tunisie, s'immole par le feu après s'être fait confisquer sa marchandise à plusieurs reprises par les employés municipaux. Cet évènement tragique va conduire au soulèvement du peuple tunisien. La « Révolution de jasmin » va sonner le glas du régime tunisien et se propager à l'ensemble des pays de la région, sans que personne ne sache où et quand s'arrêtera le mouvement.

Des commentaires positifs ont aussi pu être fait à d'autres moments sur des pays comme la Libye ou l'Algérie. Cette apparente myopie du FMI et plus généralement des institutions

---

[7] Déclaration de Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du FMI, à l'issue de sa visite en Tunisie. Communiqué de presse n° 08/291 (F) : http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2008/pr08291f.htm

[8] Rapport du FMI No. 09/329. Tunisie : Consultations de 2009 au titre de l'article IV et Note d'information au public.

internationales s'explique par la primauté qu'ils accordent aux indicateurs monétaires et financiers. Mais les économistes restent conscients des limites d'une vision trop étroite des performances économiques à travers le prisme des seuls indicateurs financiers. Sans création d'emplois, et spécialement pour les jeunes actifs, le schéma de développement sera voué à l'échec.

Néanmoins, le facteur économique ne peut à lui seul expliquer les soulèvements populaires dans le monde arabe, même si des dynamiques démographiques favorables aux populations jeunes et des taux de chômage élevés peuvent constituer un facteur déclenchant puissant. Certes on ne décrète pas les créations d'emplois, et la marge de manœuvre des dirigeants politiques de ces pays reste limitée. Toutefois, les économistes ont acquis depuis longtemps la conviction qu'un développement économique harmonieux, qui profite au plus grand nombre et qui permet de réduire la pauvreté, est étroitement lié à la qualité des institutions, sous des aspects divers : la protection des droits de propriété, la garantie de l'exécution des contrats, la qualité et l'indépendance de la justice, le contrôle du pouvoir exécutif…. Or, de nombreux pays du Sud connaissent les mêmes maux, c'est-à-dire de graves défaillances en matière de gouvernance (libertés réduites, forte corruption …). Au vu des évènements récents, ces Etats seraient bien inspirés d'en tirer tous les enseignements, et de procéder aux réformes de structure nécessaires s'ils veulent éviter une explosion sociale, voire pire.

Bibliographie

ABU-QARN, A. S., ABU-BADER, S. « Sources of Growth Revisited: Evidence from Selected MENA Countries » in *World Development*, vol. 35, n° 5, 2007, p. 752-771.

ASSAAD, R., ROUDI-FAHIMI, F. «Youth in MENA: Demographic Opportunity or Challenge? », Population Reference Bureau, Washington, DC 20009 USA, 2007.

BEENSTOCK, M., BEN-GAD, M. «The Fiscal and Monetary Dynamics of Israeli Inflation: A Cointegrated Analysis 1970-1987», CEPR Discussion Paper n° 290, 1989.

CHAMI, R., HAKURA, D., MONTIEL, P. «Do Worker Remittances Reduce Output Volatility in Developing Countries? », Williams College, mimeo, 2010.

«Global Economic Prospects Summer 2010: Fiscal Headwinds and Recovery», The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2010.

MAKDISI, S., FATTAH Z., LIMAN, I. «Determinants of Growth in the MENA Countries», Conference at the World Bank Workshop on the Global Development Network, Prague, 2000, June 9-11.

REY, S., «Convergence réelle et convergence nominale dans les Pays de la région MENA» in *Obstacles to South-South Integration, to trade and to foreign direct investment: the MENA countries case*, FEMISE, FEM22-36, 2005, p. 194-248.

REY, S., «Effective Exchange rate Volatility and MENA countries' exports to EU» in *Journal of Economic Development*, vol. 31, n°2, 2006, p.23-54.

REY, S., « La vulnérabilité des pays Méditerranéens aux chocs des prix des matières premières », communication au colloque international *Vulnérabilité, équité et créativité en Méditerranée*, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, 2-3 décembre 2010.

SERRANITO, F., «Rattrapage technologique et convergence : un test par les séries temporelles dans le cas des pays de la région MENA» in *Revue d'économie du développement*, Vol. 24, n°2, 2010 p. 5-45.